

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 10-sept.-2015

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Code du produit 8055421
Nom du produit 7224 X-50 RED 456-C

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Printing ink
Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Markem-Imaje
9, rue Gaspard Monge - BP 110
26501 Bourg-lès-Valence cedex
France
Tel: (33) 4 75 75 55 00
Fax: (33) 4 75 82 98 10
<http://www.markem-imaje.com>
E-mail: sds@markem-imaje.com

MARKEM-IMAJE SAS
9, rue Gaspard Monge - BP 110

 ZA de l'Armailler
26501 BOURG-LES-VALENCE - FRANCE
Phone: 04 75 75 55 00
Fax: 04 75 82 98 10

Téléphone en cas d'urgence

Markem-Imaje : (33) 4 75 75 55 00
INRS (Orfila): (33) 1 45 42 59 59

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Corrosion/irritation cutanées	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1 - (H334)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 1A - (H350)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Symbole(s)

Xn - Nocif

R-code(s)

Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit



Mention d'avertissement

Danger

mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H350 - Peut provoquer le cancer

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Éviter le rejet dans l'environnement

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

INGESTION

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Déversement

Recueillir le produit répandu

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Code ERG

IF exposed or concerned: Get medical advice/attention Specific treatment (see .? on this label)

Renseignements sur le perturbateur endocrinien

.? est soupçonné de perturber les fonctions endocrines

Autres dangers

Peut être nocif par contact cutané Toxique pour les organismes aquatiques

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique de la préparation**

Mixture of solvents, polymers, colorants and additives.

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification SGH
Tributylphosphate	204-800-2	126-73-8	20 - 30	Xn; R22 Xi; R38 Carc.Cat.3; R40	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Carc. 2 (H351)
N-Butanol	200-751-6	71-36-3	1 - 5	R10 Xn; R22 Xi; R37/38-41 R67	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226)
Anhydride hexahydrophthalique	201-604-9	85-42-7	1 - 5	Xi; R41 R42/43	Eye Dam. 1 (H318) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317)
2-Méthylpropane-1-ol	201-148-0	78-83-1	< 1	R10 Xi; R37/38-41 R67	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226)
Aldéhyde formique	200-001-8	50-00-0	< 1	T; R23/24/25 C; R34 Carc.Cat.2; R45 R43 Muta.Cat.3; R68	Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331)

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification SGH
Alcool méthylique	200-659-6	67-56-1	< 1	F; R11 T; R23/24/25- 39/23/24/25	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Description of first aid measures

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Éviter le contact direct avec la peau. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Consulter un médecin si nécessaire. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Un examen médical immédiat n'est pas requis.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Most Important Symptoms/Effects Pas d'information disponible

Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Avis aux médecins

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter de façon symptomatique.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

dioxyde de carbone (CO₂). poudre d'extinction. mousse résistant à l'alcool. eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-combustible but may burn if exposed to flame or other ignition source La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques Un écoulement peut polluer les cours d'eau Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage Ce produit présente un risque d'incendie, parce qu'il flotte sur l'eau La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau

Advice for fire-fighters

Equipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives.

Methods and material for containment and cleaning up

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de protection individuelle. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. La pratique appropriée en hygiène industrielle consiste à éviter le contact avec les solvants en prenant les mesures de protection adaptées chaque fois que cela est possible. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
Tributylphosphate 126-73-8		TWA: 5 mg/m ³	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.2 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 11 mg/m ³ Ceiling / Peak: 2 ppm Ceiling / Peak: 22 mg/m ³
N-Butanol 71-36-3		STEL: 50 ppm STEL: 154 mg/m ³ Sk*	STEL: 50 ppm STEL: 150 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 61 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 154 mg/m ³ via dérmica*	TWA: 100 ppm TWA: 310 mg/m ³ Ceiling / Peak: 100 ppm Ceiling / Peak: 310 mg/m ³
Anhydride hexahydroptalique 85-42-7			-	STEL: 0.005 mg/m ³	-
2-Méthylpropane-1-ol 78-83-1		TWA: 50 ppm TWA: 154 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 231 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 154 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 310 mg/m ³ Ceiling / Peak: 100 ppm Ceiling / Peak: 310 mg/m ³
Aldéhyde formique 50-00-0		TWA: 2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 2.5 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm	STEL: 0.3 ppm STEL: 0.37 mg/m ³	TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.6 ppm Ceiling / Peak: 0.74 mg/m ³
Alcool méthylique 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m ³ Sk*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³ via dérmica*	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ Ceiling / Peak: 800 ppm Ceiling / Peak: 1080 mg/m ³

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	Le Danemark
Tributylphosphate 126-73-8	-	TWA: 0.2 ppm	-	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³ STEL: 0.4 ppm STEL: 5 mg/m ³	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³
N-Butanol 71-36-3	-	TWA: 20 ppm	-	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 230 mg/m ³ iho*	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 150 mg/m ³ H*
Anhydride hexahydroptalique 85-42-7	-	Ceiling: 0.005 mg/m ³	-	TWA: 0.01 mg/m ³	
2-Méthylpropane-1-ol 78-83-1	-	TWA: 50 ppm	-		Ceiling: 50 ppm Ceiling: 150 mg/m ³ H*
Aldéhyde formique 50-00-0	-	Ceiling: 0.3 ppm	TWA: 0.15 mg/m ³ STEL: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m ³ STEL: 1 ppm STEL: 1.2 mg/m ³ Ceiling: 1 ppm Ceiling: 1.2 mg/m ³	Ceiling: 0.3 ppm Ceiling: 0.4 mg/m ³
Alcool méthylique 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ pelle*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 250 ppm	TWA: 133 mg/m ³ TWA: 100 ppm H*	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 330 mg/m ³ iho*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ H*

Nom Chimique	L'Autriche	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande
Tributylphosphate 126-73-8	TWA: 2.5 mg/m ³ STEL 5 mg/m ³ H*	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³ STEL: 0.4 ppm STEL: 5 mg/m ³ H*		TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³ STEL: 0.6 ppm STEL: 5 mg/m ³	TWA: 0.2 ppm STEL: 0.6 ppm
N-Butanol 71-36-3	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL 200 ppm STEL 600 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 150 mg/m ³	STEL: 150 mg/m ³ TWA: 50 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 75 mg/m ³ H*	TWA: 20 ppm STEL: 60 ppm Sk*
Anhydride hexahydroptalique 85-42-7	-				STEL: 0.005 mg/m ³
2-Méthylpropane-1-ol 78-83-1	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL 200 ppm STEL 600 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 150 mg/m ³	STEL: 200 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 75 mg/m ³ H*	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 225 mg/m ³
Aldéhyde formique 50-00-0	TWA: 0.5 ppm TWA: 0.6 mg/m ³ STEL 0.5 ppm STEL 0.6 mg/m ³ Ceiling 0.5 ppm Ceiling 0.6 mg/m ³ H*	TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m ³ STEL: 0.6 ppm STEL: 0.74 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm TWA: 0.6 mg/m ³ STEL: 1.5 ppm STEL: 1.8 mg/m ³ Ceiling: 1 ppm Ceiling: 1.2 mg/m ³	TWA: 2 ppm TWA: 2.5 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 2.5 mg/m ³
Alcool méthylique 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL 800 ppm STEL 1040 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m ³ H*	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 162.5 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 600 ppm STEL: 780 mg/m ³ Sk*

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) Pas d'information disponible

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage lunettes de sécurité à protection intégrale. écran facial.
Protection des mains Impervious gloves made from . Néoprène.
Protection de la peau et du corps vêtements de protection à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. vêtement léger de protection. tablier. gants imperméables.
Protection respiratoire inutile dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Couleur	rouge
Odeur	solvant		
Seuil olfactif	Pas d'information disponible		

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriété	Valeurs	pH	NA
Point de fusion/point de congélation	< / <	Point/intervalle d'ébullition	>292°C / >558°F
Point d'éclair	>116°C / >241°F		
Limites d'inflammation dans l'air			
limite d'inflammabilité inférieure	1.4%		
limite d'inflammabilité supérieure	11.2	Solubility in other solvents	Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammabilité	>354°C/>669°F	Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	Viscosité dynamique	ND
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible		

AUTRES INFORMATIONS

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau
 Coefficient de partage: n-octanol/eau donnée non disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à l'impact aucun(e)
 Sensibilité à la décharge statique aucun(e)

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Composés du phosphore. La combustion produit des fumées irritantes.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

1,248.00mg/kg
 4,148.00mg/kg
 91.37mg/l

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation

Irritant sévère pour le système respiratoire. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Contact avec la peau

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritation sévère de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.

Contact avec les yeux

Irrite, mais ne provoque pas de lésions permanentes au tissu oculaire.

Ingestion

Risque d'effets supplémentaires comme répertorié dans « Inhalation ». Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Tributylphosphate	= 1390 mg/kg (Rat)	> 3100 mg/kg (Rabbit)	= 1.359 mg/L (Rat) 4 h = 28 g/m ³ (Rat) 1 h
N-Butanol	= 700 mg/kg (Rat) = 790 mg/kg (Rat)	= 3400 mg/kg (Rabbit) = 3402 mg/kg (Rabbit)	> 8000 ppm (Rat) 4 h
Anhydride hexahydrophthalique	= 4040 mg/kg (Rat)		
2-Méthylpropane-1-ol	= 2460 mg/kg (Rat)	= 3400 mg/kg (Rabbit)	> 6.5 mg/L (Rat) 4 h
Aldéhyde formique	= 600 mg/kg (Rat)	= 270 mg/kg (Rabbit)	= 0.578 mg/L (Rat) 4 h
Alcool méthylique	= 6200 mg/kg (Rat)	= 15800 mg/kg (Rabbit)	= 22500 ppm (Rat) 8 h = 64000 ppm (Rat) 4 h

Nom Chimique	CIRC	UK
Aldéhyde formique	Group 1	

Toxicité chronique

Risque d'effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Risque d'effets indésirables sur le foie. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. Éviter les expositions répétées.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Biodégradation

Some ingredients of this material have some potential to biodegrade, but most ingredients have a limited potential to biodegrade or have not been tested.

Nom Chimique	No.-CAS	log Pow	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les microorganismes	German Water Class (VwVwS) Annex 2
Tributylphosphate	126-73-8	2.5	1.1: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 4.4: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50		196

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

N-Butanol	71-36-3	0.785	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 500: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	39
Anhydride hexahydroptalique	85-42-7	0.56	95.6: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1520
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	0.79	230: 48 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	131
Aldéhyde formique	50-00-0	0.35		112
Alcool méthylique	67-56-1	-0.77		145

Nom Chimique	No.-CAS	Daphnia magna	Toxicité pour le poisson
Tributylphosphate	126-73-8	1.58 - 8.43: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static	1.0 - 10.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 7.66 - 8.74: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 13: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 4.5: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 8.18: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 9.6: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static
N-Butanol	71-36-3	1897 - 2072: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 1983: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	100000 - 500000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 1730 - 1910: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1740: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1910000: 96 h Pimephales promelas µg/L LC50 static
Anhydride hexahydroptalique	85-42-7	103: 24 h Daphnia magna mg/L EC50	660: 48 h Leuciscus idus mg/L LC50 static
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	1300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 1070 - 1933: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static	1120 - 1520: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 1370 - 1670: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1480 - 1730: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 375: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static
Aldéhyde formique	50-00-0	11.3 - 18: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2: 48 h Daphnia magna mg/L LC50	0.032 - 0.226: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 flow-through 100 - 136: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 22.6 - 25.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 23.2 - 29.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1510: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 41: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static
Alcool méthylique	67-56-1		13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	aucun(e)
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé
14.5. Polluant marin	aucun(e).

ADR

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé

IATA

14.1. No ONU	UN3082
14.2. Nom d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS MODIFIED BENZOGUANAMINE RESIN AND FORMALDEHYDE)
14.3. Classe de danger	
14.4. Groupe d'emballage	III

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

In accordance with Regulation (EC) No. 1272/2008

Inventaires internationales

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Évaluation de la sécurité chimique

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R23 - Toxique par inhalation

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau

R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau

R39/23/24/25 - Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

Date d'émission 10-sept.-2015

Cause de la révision Tous

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Fin de la Fiche de Données de Sécurité